

LA **PAC** ET L'ENDETTEMENT DES AGRICULTEURS-TRICES

QUELLES POLITIQUES ALTERNATIVES ?

par **Johan Verhoeven** et **Vanessa Martin**
Fian - Fugea

Depuis 1980, la Belgique a perdu 63 % de ses fermes, principalement des petites fermes de moins de 5 ha. Ces chiffres reflètent une lourde tendance à la disparition des petits agriculteurs-trices et à une concentration foncière grandissante aux mains de grandes exploitations agro-industrielles. Le résultat d'une situation où politiques publiques et endettement ont été utilisés comme armes politiques pour orienter tout le système agricole.

Le malaise qui pèse sur le monde paysan a rarement été aussi fort : baisse tendancielle et volatilité des prix des matières premières agricoles, non-valorisation des fonctions sociales du métier d'agriculteur-trice, lourdeurs administratives pour la gestion des subsides, endettement de plus en plus important, etc. On constate également un phénomène extrêmement inquiétant de vieillissement de la population agricole : moins de 5 % des fermiers ont moins de 35 ans et 65 % de ceux-ci se verront pensionnés dans les 10 années à venir, dont la majorité sans repreneur-euse.

L'isolement et la marginalisation des agriculteurs-trices s'accompagnent de taux inquiétants de suicide, particulièrement chez les petits producteurs (en France, un agriculteur se suicide tout les deux jours). Cette situation ne constitue pas seulement une violation des droits

fondamentaux des paysan-nes mais constitue aussi une menace croissante pour le droit à l'alimentation de l'ensemble des citoyen-nes belges.

A l'origine : la Politique agricole commune

Depuis l'après-guerre, les politiques agricoles européennes, au premier rang desquelles la Politique agricole commune (PAC), ont considérablement transformé l'agriculture en favorisant l'agrandissement, la concentration et l'industrialisation des exploitations. La PAC a été mise en place en 1962 au niveau de l'Union européenne avec l'objectif d'accroître la productivité de l'agriculture, d'assurer un niveau de vie équitable à la population agricole, de stabiliser les marchés, de garantir la sécurité des approvisionnements, d'assurer des prix raisonnables aux consommateurs. Elle a relativement bien rempli son rôle jusqu'au début des années 1980 grâce à la protection des marchés européens et en garantissant un prix d'achat aux producteurs-trices. Suite à une crise de surproduction et à de nombreuses critiques qui ont vu le jour, la PAC a connu plusieurs réformes. En 1992, elle a été orientée sur la production pour les marchés mondialisés en donnant la priorité à l'importation/exportation et à la dérégulation des marchés agricoles. Le budget de la PAC est alors réduit et le prix garanti aux producteurs-trices est diminué. Cette diminution a été compensée par des aides directes, proportionnelles à la taille des exploitations.

La PAC est depuis réformée tous les 6 ans mais reste constamment critiquée pour ses aides à l'exportation (dis-

torsion de concurrence) et ses aides favorisant les grosses exploitations. La dernière réforme couvre la période 2014-2020. Il est prévu que 34,9 % du budget de l'UE soit consacré à la PAC en 2020 (actuellement de 37,8 %).

Bien que la PAC ait été un outil important pour le secteur agricole en permettant à un certain nombre de fermes de se maintenir à flot, le monde agricole en paie aujourd'hui le prix fort.

Un endettement presque inévitable

La logique d'augmentation de la production soutenue par la PAC a amené les fermes à s'agrandir. Les aides directes, liées à la superficie exploitée, ont provoqué une course à l'hectare (et donc aux primes). Alors que le nombre de fermes ne cesse de diminuer, la SAU (superficie agricole utile) par exploitation fait l'inverse, avec comme corollaire une forte augmentation du prix du foncier. Ainsi aujourd'hui, en Belgique, les 50 % des plus petits agriculteurs-trices ne perçoivent que 12 % des subventions de la PAC, alors que seulement 5 % des plus grands agriculteurs-trices accaparent près d'un quart des subventions. Au niveau européen, c'est 80 % des subventions qui vont à moins de 20 % des agriculteurs.

Pour faire face à cet impératif de production, la majorité des agriculteurs-trices ont dû opter pour la mécanisation et l'industrialisation de leurs exploitations. Pour les 36 913 fermes présentes sur le territoire belge en 2016, on ne dénombre pas moins de 186 334 tracteurs !

L'accès à la terre de plus en plus coûteux et l'alourdissement des équipements agricoles a contraint le monde agricole à s'endetter. La ferme, devenue au fur et à mesure des années une exploitation agricole, nécessite désormais des capitaux importants lors de son acquisition et de son fonctionnement. L'endettement est ainsi devenu quasi obligatoire lors d'une installation.

La prochaine PAC devra être équitable, durable et locale afin de protéger les agriculteurs et les consommateurs !

Bien que la ferme familiale soit encore monnaie courante en Belgique, elle se mécanise sans cesse. La pression du remboursement de la dette conjuguée à la concurrence internationale et la logique du marché créent un cercle vicieux. La plus-value est captée par les banques ou des groupes agro-industriels et les exploitations agricoles sont prises dans l'engrenage. Pour rembourser et survivre, il faut produire encore plus, en accentuant le choix d'une agriculture de plus en plus productiviste.

Une transition impossible ?

Dans ces conditions, la transition vers une agriculture locale, socialement juste et verte est difficile à envisager. Le combat est largement déséquilibré du point de vue économique entre l'agriculture paysanne et l'agriculture industrielle largement favorisée par les aides de la PAC. De plus, l'agriculture industrielle repose sur des pratiques destructrices pour l'environnement (pollution des sol, des sous-sols, de l'eau) et la santé qui ne sont pas prises en compte dans le prix, mais qui ont néanmoins un coût réel pour la société. Mais si l'agriculture paysanne ne peut pas compter sur des politiques publiques permettant de soutenir ses modes de productions durables, elle risque de continuer à perdre du terrain face à l'agro-industrie et son monde. Or il s'agit du modèle de ferme le plus durable qui crée de loin le plus d'emplois à l'hectare. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de l'agriculture en Belgique et en Europe.

Nombre d'exploitations, superficie et main-d'œuvre (1980, 1990, 2000, 2010, 2013-2015)							
Belgique	1980	1990	2000	2010	2013	2014	2015
Nombre d'exploitations	113.883	87.180	61.926	42.854	37.761	37.194	36.913
Superficie agricole utilisée (en ha)	1.418.121	1.357.366	1.394.083	1.358.019	1.338.566	1.333.398	1.344.329
Main-d'œuvre (effectif)	185.134	142.272	107.399	80.944	74.510	-	-
dont main-d'œuvre non familiale occupée régulièrement	7.139	7.791	9.962	14.437	15.443	-	-
Main-d'œuvre/exploitation	1,63	1,63	1,73	1,89	1,97	-	-

Source : SPF Economie, PME et classes moyennes et Energie (2016), « Chiffres clés de l'agriculture en 2016 », Bruxelles, p. 15
Disponible sur http://statbel.fgov.be/fr/binaries/FR_Kerncijfers%20landbouw_2016_Web_tcm326-279479.pdf

Les politiques doivent en prendre conscience et favoriser une agriculture locale, socialement juste et verte. La prochaine réforme de la PAC pour 2020-2026 est une opportunité pour répondre à ces enjeux majeurs. La mise en place d'un revenu compensatoire déterminé sur base de la main-d'œuvre et non des hectares permettrait par exemple de favoriser la reprise et l'installation de nouveaux agriculteurs-trices (issu-es du milieu agricole ou non) et réduirait la spéculation foncière. Approfondir le soutien aux projets de diversification agricole en permettant simplement de réduire les coûts en utilisant du matériel d'occasion permettrait au secteur d'assurer une meilleure rentabilité. S'assurer que les aides ne s'adressent qu'aux agriculteurs-trices actif-ves portant des projets agricoles répondant aux besoins de la société garantirait un modèle agricole durable. L'avenir de l'agriculture en Belgique dépendra de la politique qui sera menée dans les prochaines années : avoir une agriculture rémunératrice incitera les jeunes à vouloir s'investir en agriculture ! Avoir une agriculture respectueuse de l'environnement

incitera les consommateurs à acheter local ! La prochaine PAC devra être équitable, durable et locale afin de protéger les agriculteurs de la concurrence extérieure (ex : CETA, TTIP...) et les consommateurs !

Il y a fort à parier que les propositions de réforme de la Commission européenne ne seront pas en faveur de ces principes et que l'UE restera sourde aux recommandations internationales qui prônent une transition urgente vers l'agroécologie, avec des modèles de production durables, résilients et respectueux du droit à l'alimentation des citoyens.

Les prochaines années vont donc être essentielles pour la société civile et les mouvements paysans pour revendiquer une autre politique agricole et alimentaire commune, qui rompe avec la logique actuelle d'un modèle agricole concurrentiel intégré dans un commerce international toujours plus libéralisé.

